



Sommaire

- P2: réunion publique
- P3: cœur de bourg et communication
- P4: réalisations
- P5: vie municipale
- P6: financement du service ALAE
- P7: école et CLSH
- P8: opération nettoyage
- P9: déchets et recyclage
- P10: vie pratique, vivre ensemble
- P11: marché de producteurs
- P12: pause tarnaise
- P13: SIAEP
- P14: associations
- P15: portrait
- P16: jeu et vœux

Bulletin municipal
d'informations rédigé par les
élus de la commission
communication
Imprimé par CAR-PUB
en 500 exemplaires

Contacts Mairie:

- **site: www.mairie-rivieres.com** (retrouvez toutes les informations pratiques)
- **@: rivieres.mairie@wanadoo.fr**
- **Tél.: 05 63 41 72 65**
- **Fax: 05 63 81 57 87**

Retrouvez les horaires d'ouvertures de la mairie sur le site internet ou sur le panneau d'affichage de la mairie

Edito

Qu'il est difficile d'évoquer dans ce présent bulletin les événements marquants de la commune, quand l'actualité est aussi sombre.

Le Conseil Municipal, le Personnel communal s'associent à l'hommage national qui a été rendu le vendredi 26 novembre aux victimes des attentats. Nous apportons toute notre sympathie et notre soutien aux nombreux blessés, aux familles des victimes, aux témoins et à tous ceux qui sont intervenus (forces de l'ordre, personnel de secours).

Ensemble, sachons être forts, solidaires et engagés dans la lutte et la défense de nos valeurs républicaines. Plus que jamais brandissons notre devise :

« **LIBERTE EGALITE FRATERNITE** ».

Evidemment, devant de tels événements nos sujets Riviérois restent très modestes. Plusieurs sujets font l'actualité de notre vie quotidienne d'élus: fusion des communautés de commune, communes nouvelles, baisse des dotations, aménagement du cœur de bourg, agrandissement de l'école, étude d'aménagement paysager sur Aiguelèze,... ils vont nous amener à prendre des décisions importantes pour notre vie de tous les jours car cela impacte les services de proximité que les collectivités mettent en place (crèche, école, ramassage des ordures, eau potable, urbanisme, voirie, transports, etc...).

Les élus du conseil et moi-même travaillons à appréhender et à partager avec vous les informations ce qui nous permettra de prendre les meilleures décisions pour notre futur. Je vous encourage à venir partager l'ensemble de ses projets pendant nos réunions publiques.

Je vous souhaite de passer de douces et bonnes fêtes.

Christophe Hérin
Maire de Rivières



Dates à retenir en 2016...

rendez-vous

Samedi 16 janvier

- 11h00 vœux de M le Maire aux Riviérois à la salle des fêtes. Les nouveaux arrivants sont les bienvenus pour faire connaissance!

Dimanche 17 janvier

- 12h00 repas des aînés offert par la mairie

Vous avez plus de 65 ans, habitez Rivières, si vous n'avez pas reçu l'invitation, venez la retirer à la mairie.

Samedi 13 février

- Soirée Saint Valentin organisée par le comité des fêtes

Dimanche 20 mars

- Bourse aux jouets organisée par l'APE

Réunion publique d'automne

Participation citoyenne



Le **vendredi 13 novembre 2015** est une date tristement inscrite dans l'histoire de la France, marquée par les terribles attentats de Paris.

Au même moment, sans le savoir, une quarantaine de Riviérois était réunis dans une ambiance détendue, partageant ensemble un moment de démocratie pour la construction de notre cité de demain...

En préambule de la réunion publique, les représentants du CARR (voir encadré ci-dessous) ont présenté les dangers des ondes,

les préconisations pour la santé humaine et les relevés de leurs mesures sur la commune. Cette intervention s'inscrit dans le cadre de la convention qui lie cette association à la commune qui la soutient à l'aide d'une subvention annuelle.

Puis Christophe Hérin, Maire de notre commune, a commencé par présenter le projet départemental de fusion des communautés de commune et les enjeux de cette évolution pour Rivières. Les élus vont devoir prochainement se positionner en réponse à la consultation du Préfet.

M le Maire a ensuite proposé un débat sur la réflexion en cours du conseil municipal au sujet d'un projet de création d'une éventuelle nouvelle commune. Il a illustré à l'aide de cartes présentant le contexte géographique de Rivières,

de quelques chiffres pour les enjeux financiers et de rappels de la loi NOTRe cadrant la volonté nationale d'une nouvelle organisation territoriale.

Enfin, plus concrètement, c'est le travail de la commission cœur de Bourg mené avec le cabinet d'architecture Ebawel qui a été exposé avec la présentation des trois scénarii de développement du bourg qui ont permis de construire le scénario de synthèse. C'est à partir de ce plan d'aménagement du bourg réfléchi à long terme que le travail de phasage des réalisations va s'organiser. Avant de conclure, M le Maire a informé des modifications de notre PLU en cours d'étude qui vont être soumises à enquête publique courant 2016.

La réunion s'est terminée autour d'un verre pour continuer les échanges.

Article rédigé par la commission communication



Collectif Antennes Relais de Rivières (CARR)

Cinq ans déjà !

Le Collectif Antennes Relais de Rivières (CARR) a été créé en 2010 en réaction aux méthodes sournoises de SFR qui, sans aucune information préalable ni concertation avec la mairie ou les citoyens, a dressé une antenne relais au carrefour de la Sagne.

Les actions du CARR (informer sur les dangers sanitaires présentés par les ondes électromagnétiques et les précautions à prendre pour éviter de nouvelles pathologies) et d'autres Collectifs tarnais ont permis de faire adhérer plusieurs communes, dont Rivières, à une démarche visant à demander le respect d'une valeur limite d'exposition aux champs électromagnétiques de 0,6 V/m (recommandation de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe) alors qu'elle est de 61 V/m selon la réglementation française.

Depuis deux ans notre association assure une « veille ondes » sur le territoire de notre Commune. Un appareil performant et des techniciens formés permettent de faire des mesures fiables sur les points sensibles : axes des émetteurs de l'antenne relais, école... Le résultat de ces mesures et une information sur l'évolution de la prise de conscience des dangers sanitaires liés aux ondes électromagnétiques avaient fait l'objet d'une présentation au cours d'une réunion publique le 16 Janvier 2015.

Face à la désinformation et au lobbying orchestrés par les opérateurs de téléphonie Mobile, nos positions sont mal comprises d'une grande partie de la population mais nous constatons tout de même une prise de conscience et de timides résultats : Interdiction du Wifi dans les crèches ; des antennes proches d'écoles enlevées ; et tout récemment un cas d'électrohypersensibilité reconnu par le tribunal de Toulouse (24 août 2015), et confirmé en Appel (26 octobre).

Si vous voulez en savoir plus, contactez-nous : collectif.antennes.81@gmail.com



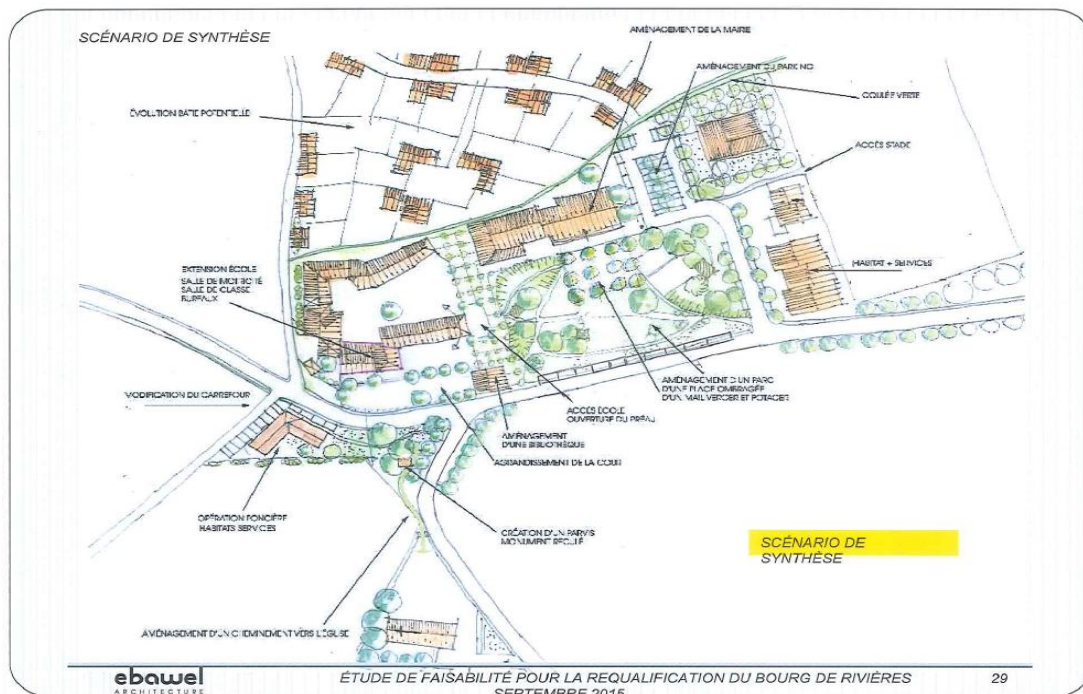
Cœur de bourg

Réflexion

Le scénario de synthèse ci-contre présente le plan d'aménagement qui pourrait aider à orienter les futures décisions de travaux au niveau du bourg.

Ce plan est issu de réflexions d'une commission ouverte avec des Riviérois et des élus pilotée par une architecte.

Le projet final a été évalué autour de 2 millions d'euros.



Pour que l'évolution proposée du bourg soit financièrement supportable pour la commune, un phasage est proposé :

1. extension de l'école, création d'une salle de motricité, rénovation du bâti existant
2. transferts de la mairie aux ateliers, transformation de la mairie en bibliothèque, extension de la cour et création d'un préau
3. création du parc (voire aire de jeux) et des parkings
4. aménagement routier, déplacement du monument aux morts, cheminement église et opération foncière

L'intérêt de ce découpage nous permet de tenir compte de facteurs extérieurs pouvant impacter l'avancement du projet (plan d'aménagement du Tarn, commune nouvelle, etc), et il nous permet également de garantir l'équilibre financier de la commune et ses marges de manœuvres.

Article rédigé par la commission communication

Newsletter: lettre d'information électronique

Communication

Début novembre, une centaine de boîtes mails riviéroises ont pu réceptionner la première lettre d'informations de la commune!

Ce nouveau mode de communication de la mairie permet de pouvoir rapidement donner de l'information sur l'actualité du moment.

L'objectif « être bref, réactif et efficace dans la diffusion de l'info ». Cela devrait être atteint grâce à ce moyen de mailings!

A ce jour, nous avons recensé près de 200 adresses...

Si vous souhaitez la recevoir, n'hésitez pas à transmettre votre adresse mail à :

rivieres.mairie@wanadoo.fr



Travaux dans les bâtiments de l'école

Réalisations



Deux tableaux tactiles numériques ont été installés par les agents dans les classes de GS/CP et de CM1/CM2.



Avec l'ouverture de la 5^{ème} classe, les agents techniques de la commune ont eu du pain sur la planche cet été!

En plus des travaux d'entretien classiques sur le reste de l'école, l'ancienne bibliothèque a été transformée en salle de classe. Il a fallu la déménager, la rafraîchir, changer les radiateurs et monter le mobilier de la classe.

De plus, à quelques jours de la rentrée, en rangeant des affaires dans la cave, c'est une invasion de puces que les agents ont découverte dans le sous-sol de l'école. Ils ont donc dû effectuer plusieurs traitements par fumigène, procéder à un nettoyage minutieux et faire intervenir une société spécialisée. La rentrée a pu être assurée sans désagrément pour les enfants!

Pendant les vacances de la Toussaint, à la demande de la directrice de l'école une seconde porte dans la salle de sieste a été créée. Le nombre d'enfants accueillis cette année sur ce temps dépasse le seuil pour lequel de nouvelles normes de sécurité s'appliquent. En partenariat avec la directrice de l'école, la mairie reste vigilante aux besoins d'équipement et de travaux dans l'école. En 2015 cela représente plus de **20 000€** de dépenses communales.



Article rédigé par la commission communication

Travaux voirie et éclairage

Réalisations

Levez la tête, sortez la nuit ! La commune a commencé la **rénovation du parc de luminaires** dans le secteur du port d'Aiguelèze et aux Vignes du Bois. Des luminaires « boules » ont été remplacés par des luminaires plus adaptés qui envoient la lumière vers le sol. Autour du Port d'Aiguelèze, un luminaire sur deux a été déposé pour rationaliser l'éclairage et apporter un confort équivalent.

Montant des travaux : 39 000 € TTC (17 500 € pris en charge par le SDET et 15 000 € à la charge de la commune).

Le SDET (Syndicat Départemental d'Énergie du Tarn), est un syndicat mixte* fermé. C'est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui regroupe les 323 communes du département du Tarn. Le SDET propose un soutien technique, administratif et comptable aux communes pour les projets d'éclairage

**Le syndicat mixte est un type de structure de coopération intercommunale qui existe afin de permettre à des collectivités de s'associer entre elles ou avec des établissements publics.*

Des travaux **d'entretien de la voirie** ont été réalisés par le SIVU* du Gaillacois :

- Revêtements complets sur voiries (Courtade Basse, VC 210 Le Bois de Rivières, VC 215 Bois de Cance, rue des Vergers, rue du Grand Gallion, etc.....)
- Entretien ponctuels pour pallier aux dégradations curatives de la chaussée et préparer d'éventuels travaux de revêtements complets.

Montant des travaux : 36 000€ TTC (dont 13 000 € subvention du Conseil Départemental par le Fond de Développement Territorial)

***Syndicats à vocation unique (SIVU)** : créés par la loi du 22 mars 1890, les syndicats à vocation unique sont une association de communes, même non limitrophes, se regroupant afin de gérer une seule activité d'intérêt intercommunal.



Les agents techniques de Rivières

Vie municipale



Michel, Mathieu, Francis et Anthony

Michel, Mathieu, Francis et Anthony assurent une mission de service public. Leurs travaux consistent à entretenir et à valoriser le patrimoine communal. Ils doivent, en collaboration avec le conseil municipal et les autres services municipaux, effectuer l'étude, la planification, la gestion et la réalisation des travaux et veiller à leur contrôle et leur suivi.

L'équipe des Services Techniques de Rivières est depuis novembre dernier composée de 4 agents (dont deux à temps partiel) ayant chacun sa spécialité. Ils regroupent plusieurs corps de métiers : plombier, électricien, peintre en bâtiments, maçon, paysagiste, etc...

Leurs domaines d'interventions sont variés : entretien des voiries, des bâtiments, des espaces verts, l'installation des manifestations, la sécurité incendie des établissements publics, le salage des routes communales en cas de gel, la surveillance et l'entretien de notre station d'épuration, et bien d'autres choses comme conduire un chien errant à la SPA du Garrigues!

Les saisons guident leur planning! La commune bien que petite et rurale possède une superficie très importante d'espaces publics à entretenir notamment avec la base de loisirs d'Aiguelèze. Les agents y consacrent une bonne partie de leur temps entre nettoyer l'aire de pique-nique, vider les poubelles, tondre, tailler, contrôler la sécurité et entretenir l'aire de jeux ou les tennis, mettre en place le marché de pays, démonter la baignade en milieu naturel,...

Mathieu a principalement en charge la gestion de l'espace vert et tond près d'une dizaine d'hectare d'herbe plusieurs fois dans l'année. Il assure la taille des haies et des arbustes, l'entretien des trottoirs et rond points de la commune, le stade de foot, etc.

L'hiver, ce sont les bâtiments et l'assainissement qui mobilisent le plus! Avec une école de 5 classes, deux salles de réceptions, une mairie, une église, un cimetière, les ateliers,... Michel est le référent en charge de l'entretien des bâtiments. La planification de ses tâches doit intégrer les multiples urgences (poignées cassées ou toilettes bouchées à l'école par exemple!)

Côté assainissement, c'est plutôt Francis qui y consacre une bonne partie de son mi-temps puisque le système de filtres plantés de roseaux est un système vivant qui demande entretien et surveillance pour assurer le service.

Anthony est venu récemment renforcer l'équipe pour aider aux périodes de fortes demandes. Sa mission est double: de l'animation au sein de l'ALAE en temps scolaire et de l'assistance au service technique pendant les vacances scolaires.

Même si chacun est responsable d'une mission, ils doivent être polyvalents, s'entre-aider, savoir s'adapter aux nouvelles demandes ou aux urgences qui arrivent

.Article rédigé par la commission communication

Les derniers agents recrutés à Rivières...

Vie municipale



Emeline LIA - Animatrice ALAE depuis septembre 2015

"Je suis née à Albi le 12 janvier 1993, j'ai 22 ans, j'ai fait mes études à Réalmont et Albi. Après l'obtention de mon bac littérature, j'ai poursuivi dans la voie des Langues et obtenu ma licence Langues, Littérature, Civilisation

Etrangère et Régionale en Espagnol et un diplôme d'Etat en Italien. De par cette formation j'ai également acquis des compétences en informatique. Suite à ces 3 ans d'études, j'ai effectué un Service Civique au sein d'une école primaire privée où j'étais polyvalente: sport, informatique, NAP, aide aux enseignants, cantine, accompagnement scolaire et aide à l'entretien des locaux... En dehors de mon travail, je suis trésorière d'une association (foyer des Jeunes et d'Education Populaire). Pour finir, je m'intéresse beaucoup au sport que je pratique régulièrement: natation, ski, VTT, randonnée en montagne..., mais aussi à l'histoire, les sciences et l'art."

Anthony Marty

Anthony MARTY est embauché dans le cadre d'un contrat d'avenir depuis le 18/11/2015. Il partage son temps plein entre les services technique et ALAE.

Ses missions sont donc très diversifiées:

Service technique :

- Travaux de petits bricolage
- Taille arbres et haies
- Entretien espaces verts
- Tonte

Service ALAE :

- Aide à l'animation sur le temps périscolaire



Financement du service ALAE

Budget

Le service d'Accueil de Loisirs Associés à l'École, est un service proposé aux parents qui ont un enfant scolarisé à Rivières. Ce service organisé par la commune sur le temps péri-scolaire a pour objectif de faciliter la garde des enfants en dehors du temps scolaire... mais pas seulement, **L'ALAE n'est pas juste une garderie!**

Les élus de Rivières ont fait le choix depuis 2009 d'apporter aux enfants Riviérois une continuité pédagogique dans leurs journées tout en respectant leur rythme de vie à l'aide avec de professionnels de l'enfance.

La formation du personnel, les recrutements pour atteindre le taux nécessaire d'encadrement, la rédaction d'un projet pédagogique, la réflexion sur l'organisation du temps dans l'intérêt des enfants,... ont permis la mise en place d'actions concrètes qui permettent aujourd'hui de proposer aux enfants un service au plus proche de leurs besoins.



Le midi est le temps qui mobilise le plus de personnel.

L'installation des nouveaux rythmes scolaires en 2013 a conforté ce choix puisque les enfants peuvent passer plus de temps à l'ALAE que dans leur salle de classe dans une journée!

Depuis la rentrée 2015, l'ALAE de Rivières s'inscrit dans l'organisation d'un **ALAE Multi-Sites** créé avec 5 communes voisines.



Réunion d'information aux parents en juin 2015

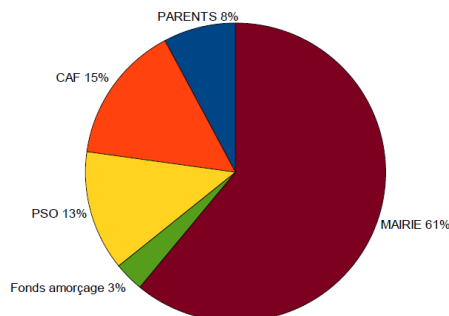
La mutualisation a permis à l'ensemble des 5 communes d'avoir un ALAE. Les communes possédant déjà un ALAE voit déjà des possibilités de partage de moyens pour élargir la proposition aux enfants.

Marie-Pascal Busquets est devenue la coordonnatrice ALAE Multi-sites et Nathalie Leguevaques la succède au poste de directrice de l'ALAE de Rivières.

Combien coûte ce service et comment il se finance?

Pour l'année 2014-2015, l'ALAE a présenté un coût de fonctionnement d'environ 136 000€. Il s'agit des charges salariales des agents et d'achats de fournitures. Cela représente 20% des dépenses de fonctionnement de la commune.

Grace à un Contrat Enfance Jeunesse signé par la commune avec la CAF et aux aides de l'Etat (fonds d'amorçage), après subventions, reste à charge de Rivières près de 70% du coût de fonctionnement.



Répartition du financement du fonctionnement de l'ALAE

Les parents participent directement via la facturation de forfaits, cette participation couvre 7.8% des dépenses de fonctionnement. Ces dépenses, n'intègrent pas les travaux dans les bâtiments, les charges de chauffage, d'éclairage et d'eau, l'équipement de l'école, les fournitures scolaires, ou encore les subventions à charge pour la mairie.

Dans le cadre de sa politique de maîtrise budgétaire, pour palier la réduction des dotations de l'Etat sans augmenter l'impôt communal, le conseil municipal cherche des pistes d'économies et d'ajustement. L'économie pour l'ALAE va passer par la mutualisation d'agents avec le multi-site. L'ajustement a été voté en juin dernier, avec la révision des tarifs des forfaits (qui n'avaient pas évolué depuis des années). L'objectif étant d'atteindre un taux de participation des parents au service à hauteur de 10%.

A savoir pour la déclaration d'impôt sur le revenu :

Vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt égal à 50% des dépenses que vous engagez pour la garde de vos enfants à charge âgés de moins de 6 ans au 1er janvier de l'année des revenus. (www.impots.gouv.fr)

Les forfaits facturés aux familles sont calculés en fonction du nombre d'enfants de la famille inscrits (dégressifs par enfant), de la fréquentation de l'enfant et du quotient familial. Au maximum, le tarif facturé aux familles pour un enfant inscrit matin, midi et soir est de 15€/mois sur 10 mois (150€/an). Ce tarif ne comprend pas le prix du repas. Les repas livrés par notre prestataire Ansamble sont refacturés en quasi-totalité aux parents au prix de 2,9€ ou 2,7€ par enfant.

Article rédigé par la commission communication

Ecole

enfance



Commémoration du 11 novembre

Constitution du cortège devant la mairie avec des enfants porteurs de drapeaux.



Les élèves de CE1 et CE2 ont lu plusieurs poèmes sur la guerre de Guillaume Apollinaire.



Les grands avaient aussi préparé la lecture d'une lettre d'un poilu mort pour la France à la bataille de Verdun.

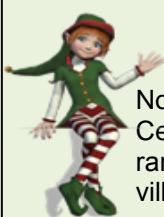


Interprétation d'un chant «La croisade des enfants» par les CM sous la direction de leur maître.

rédigé par l'équipe enseignante

CLSH

Associations



Cela fait déjà 10 ans que l'**Association Les Elfes des Vignes** existe et c'est avec la même conviction et toujours dans l'intérêt des enfants que nous gérons depuis sa création, le Centre de Loisirs Les Elfes des Vignes !

Nous accueillons les enfants de Rivières mais également ceux des communes partenaires : Castanet, Cestayrols, Fayssac, Labastide de Lévis et Senouillac. Depuis l'année dernière, des navettes de ramassage sont prévues les mercredis pour une prise en charge dès la sortie d'école des enfants de ces villages vers les locaux d'accueil de Rivières. A midi, ils se retrouvent tous pour un premier moment de partage : le repas !

Nous constatons des effectifs en hausse, avec une majorité d'enfants de moins de 6 ans et cela demande un encadrement professionnel conséquent. Heureusement nous pouvons compter sur une équipe d'animation dynamique et bienveillante. Depuis la rentrée c'est sur le thème « Des Racines et des Elfes » que les animatrices proposent différentes activités à vos enfants. Pendant les vacances de Toussaint des sorties ont été organisées au Musée du Sucre à Cordes, au bowling de Labastide et à l'Archipel de Castres.

Pour 2016, l'A.L.S.H. sera ouvert :

- les mercredis après-midi en période scolaire,
- la 1^{ère} semaine des vacances d'Hiver (22 au 26/02),
- la 1^{ère} semaine des vacances de Printemps (18 au 22/04),
- du 6 au 13/07 et du 18 au 29/07 pendant les vacances d'Été,
- du 20 au 28/10 pour les Vacances d'Automne.

Les modalités d'inscription pour les mercredis et les vacances restent inchangées. Nous vous rappelons qu'il est impératif d'inscrire votre enfant au moins 6 jours avant sa venue à l'ALSH. Les documents et fiches d'inscription sont disponibles au secrétariat de mairie ou auprès de la directrice.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre la directrice Marie-Pascale BUSQUETS au 06.59.07.07.96 ou par mail mariepoppeens@wanadoo.fr

Pour tout renseignement concernant la gestion administrative (facturation...) vous pouvez joindre l'association par mail leselfesdesvignes@gmail.com

Delphine HECQUET, Présidente de l'Association

Opération nettoyage d'automne

Vie pratique et vivre ensemble

Certains se diront « *et pourquoi irions nous ramasser les déchets des autres?* » ; d'autres ont fait le choix d'agir pour faire en sorte que ces déchets disparaissent, pour améliorer leur cadre de vie! La réglementation qui interdit de jeter en pleine nature, les moyens de collecte actuels et le bon sens n'évitent toujours pas l'incivilité de quelques-uns.

Les élus ont lancé pour la troisième fois l'initiative « nettoyage de la commune » ce samedi 7 novembre. Ils ont été très soutenus par le **conseil des enfants de l'école**.



Les enfants se sont réunis pour discuter de cette action et donner leur avis, ils ont participé à la communication et à la préparation de l'après-midi pour la nature. La nature, c'est justement un des thèmes du projet pédagogique de l'école!

Au delà d'une sensibilisation à l'environnement à destination des jeunes et moins jeunes, cette opération visait plusieurs objectifs :

- découvrir Rivières, ses chemins, prendre le temps de marcher à plusieurs autour de chez soi
- être ensemble, retrouver des voisins, échanger entre parents, entre Riviérois,
- avoir un environnement, un cadre de vie de tous les jours, propre, sans déchets qui traînent...



C'est donc par une très belle après-midi ensoleillée (24°C un 7 novembre!) qu'une bonne équipe (une cinquantaine d'adultes et enfants) s'est retrouvée sur l'aire de pique-nique d'Aiguelèze....

Les enfants accompagnés d'adultes ont fait des groupes de ramassage autour du port d'Aiguelèze et des lotissements attenants.

Les adultes sont allés le long des routes : la départementale D13 du barrage à Aiguelèze, puis de Aiguelèze à la D988, les abords du barrage, le bord du Tarn vers la Pougetterie et vers le village, la départementale D21 : du carrefour du barrage au village, le chemin communal n°1 qui va du carrefour de la mairie au carrefour d'Aiguelèze. Ces voies sont très passantes, et il y a souvent beaucoup de canettes ou emballages dans les fossés, jetés des voitures.

Bonne nouvelle : lorsque tous les sacs poubelle ont été chargés dans la camionnette municipale, nous avons constaté qu'il y avait sensiblement moins de déchets que les fois précédentes! Espérons que l'évolution se fasse dans ce sens.



En attendant le retour des équipes d'adultes, les enfants ont fait une chasse au trésor (que le conseil d'enfant avait préparé avec l'animatrice Stéphanie pendant le temps ALAE). Une petite « cartecitrouille »* donnait une devinette pour chaque étape du parcours...

Enfin, le trésor : dans une jolie malle en bois de beaux gâteaux de la Sorcière*.

Le goûter gourmand pouvait commencer pour tout le monde, sans oublier de croquer les mâchoires de monstres*, en buvant du jus de pommes... dans les verres éco-cup de la mairie!

Merci à tous !



**Pour les lectrices et lecteurs n'ayant pas d'enfant à l'école, ne soyez pas surpris !*

Le thème du goûter était Halloween. Les enfants de l'école ont préparé les gâteaux, la décoration et des brochettes surprises dans le cadre de l'ALAE la veille.



Article rédigé par la commission communication

Et si l'on réduisait nos déchets?

Vie pratique et vivre ensemble

BIEN TRIER POUR REDUIRE LA QUANTITE DE SES DECHETS

Malgré une baisse de 5,2% de déchets en 3 ans, chaque habitant de Tarn et Dadou, produit en moyenne 1 kg de déchets par jour ! (rapport annuel T&D 2013)

Tout le monde sait :

- les déchets non recyclables : poubelle verte, ramassage le mardi
- les déchets recyclables : poubelle jaune, ramassage le jeudi + borne récupération de verre+ borne récupération de textiles

Oui, mais.....

Le traitement des déchets, recyclables ou non, coûte cher : camions, carburant, personnel, traitement des déchets..... et a des répercussions sur notre environnement.

Réduire le volume des déchets est un enjeu pour l'avenir de la Planète !



Des idées pour réduire les déchets à son échelle et économiser les matières premières:

Préférez les produits en vrac et à la coupe.



Privilégiez les éco-recharges et produits concentrés.



Évitez d'acheter des produits à usage unique: lingettes, vaisselle en carton,...



Choisissez des produits durables et réparables.

Achetez des produits de seconde main : trocs, sites internet, vides-greniers...

Pensez à offrir des cadeaux dématérialisés plutôt que des objets qui ne serviront que très peu.

Donnez vos livres, jouets, vêtements et chaussures : dépassés ou usés, ils peuvent encore servir.

Pour les autres objets, livres, jouets, bibelots... faites un don aux associations caritatives, à des amis, familles, collègues....

Des sites internet de don existent !

Les associations et entreprises d'insertion peuvent récupérer vêtements et mobiliers dont vous ne voulez plus, et vous proposer d'occasion en bon état et à bas coût. Association Emmaüs, Secours populaire, Croix rouge



.....
 Trop de prospectus dans votre boîte aux lettres : positionnez l'adhésif STOP-PUB !

En 2009, dans Tarn et Dadou, ces imprimés représentaient près 11 kg par habitant et par an (Papiers Graphiques, Données 2009 - réf. 6983, Ademe).

Enfin, si vous avez un jardin, utilisez un composteur, vous aurez un très bon terreau pour votre plantes!

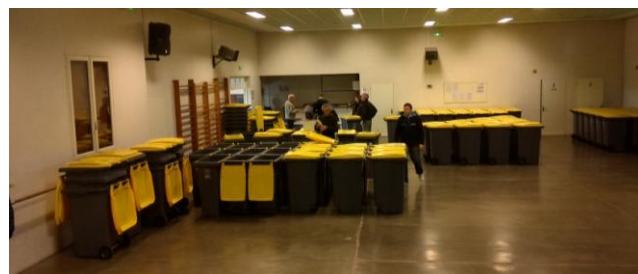


Conteneurs jaunes

Vie pratique et vivre ensemble

En remplacement à la caisse jaune, des conteneurs à couvercle jaune ont été distribués les 13 et 20 novembre derniers aux Riviérois.

Pour ceux qui auraient raté ces journées, **vous pouvez encore retirer votre conteneur directement à la mairie.** Le ramassage via ces nouveaux conteneurs débute dès janvier 2016!



Rappel pour les propriétaires de chiens

Vie pratique et vivre ensemble

Suite à de nombreuses plaintes de Riviérois, nous appelons les propriétaires de chien au respect des règles.

- **Article 1385 du code civil:** le propriétaire d'un animal est **responsable du dommage** que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé.
- Pour les propriétaires qui laissent leurs chiens divaguer, il y a un risque que l'animal cause un accident de la circulation, morde un passant, terrorise des personnes qui ne sont pas familières des chiens ou se mette à poursuivre tout ce qui se déplace un peu rapidement. **La divagation des chiens est donc interdite.**
Article 213-1 du Code rural : un chien est considéré comme **divagant** :
 - s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître ;
 - s'il se trouve hors de portée de voix de son maître ou de tout instrument sonore permettant son rappel ;
 - s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100m;
 - s'il est abandonné et livré à son seul instinct.
- **Article 222-16 du nouveau Code pénal :** agressions sonores, le propriétaire qui ne prendrait aucune mesure contre les aboiements de son (ses) chien(s) s'expose à des sanctions pénales.

Défibrillateurs

Vie pratique et vivre ensemble

Un défibrillateur ne doit être utilisé par le grand public que lorsque la victime est en arrêt cardiorespiratoire.

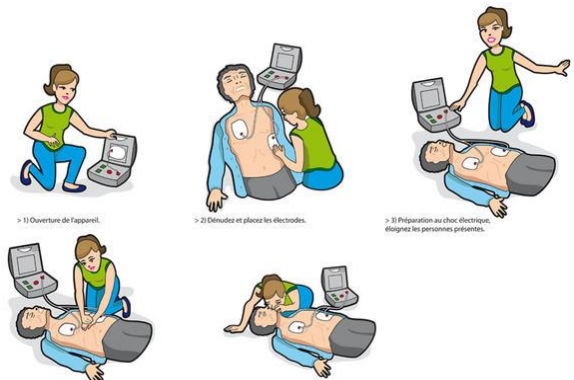
Une personne est en arrêt cardiorespiratoire lorsqu'elle est inanimée, qu'elle ne répond pas aux stimulations et qu'elle ne respire plus.

En présence d'une victime en arrêt cardiorespiratoire, il faut en premier lieu appeler les secours en **composant le 15 ou le 112 puis trouver un défibrillateur rapidement.**



La commune est dotée de deux défibrillateurs, ils sont placés au bourg sur le mur de l'école derrière la mairie et à Aiguelèze au golf.

N'hésitez pas à les repérer et à prendre quelques minutes pour comprendre les premiers geste qui peuvent sauver une vie!



Arbre de la laïcité

Vie pratique et vivre ensemble



Mercredi 9 décembre 2015, **l'école de Rivières installe un arbre** devant l'entrée de l'école pour marquer symboliquement deux événements : d'une part promouvoir la notion de laïcité et d'autre part sensibiliser à l'environnement (semaine de la COP21).

L'Arbre de la laïcité est un arbre planté pour commémorer la loi du 9 décembre 1905 de séparation des Églises et de l'État en France et pour promouvoir la notion de laïcité. Il s'inspire des arbres de la liberté plantés en grand nombre lors de la Révolution Française.

La semaine du 30 novembre au 11 décembre 2015, la France a présidé et accueilli la 21^{ème} Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP21/CMP11),

(Notre primeur étant bouclé au 1^{er} décembre nous n'avons pas de photo de cette action)

Marché de pays et producteurs locaux

Vie pratique et vivre ensemble



Organisé par la municipalité pour la 4^{ème} année consécutive durant l'été, ce marché a tenu toutes ses promesses, le beau temps était présent cette année et le soleil par moment tapait même très fort.

La fréquentation a été très bonne, certain lundi affichait presque complet, les producteurs, anciens ou nouveaux, ont été largement satisfaits et sont toujours contents de participer à ce rendez vous estival qu'ils trouvent sympathique et convivial. Ils aiment venir à Rivières malgré leur emploi du temps souvent très chargé à cette saison. Il en est de même pour les personnes présentes sur le marché, touristes, habitants de Rivières ou des communes voisines, toujours plus nombreux et qui aux cours des discussions nous disent tout le bien qu'ils pensent de cette manifestation. Ils aiment se retrouver en ce lieu pour échanger, manger ensemble, écouter de la musique et bien sur faire leurs achats avec des produits frais de saison et locaux.

Ca roule pour le marché de pays!



Un grand merci à tous les participants qui font de ce marché une réussite et aux producteurs pour leur implication et fidélité. La municipalité est heureuse de proposer cette activité sur notre commune et fort de ce succès et des nombreux retours positifs, nous réfléchissons dès maintenant à un renouveau tant au niveau des exposants que des animations... si vous avez des idées ou des connaissances n'hésitez pas à nous les soumettre!

Où retrouver vos producteurs cet hiver?

Nos producteurs fréquentent d'autres marchés comme celui de Gaillac, d'Albi, Rabastens et l'Union. C'est le cas de Karine et Cyril Rech, producteurs de légumes, plants et fleurs sur Sénouillac ou du domaine des Cances (viticulteurs). D'autres producteurs livrent à de petits magasins comme Végétarn, Saveurs Paysannes ou Hyperfrais. C'est le cas de notre productrice de fromages de vache du GAEC du Buisson qui propose chez Saveurs paysannes lait cru, crème et fromages. De même pour les produits de Fleur d'Autan (farine, lentilles, pois chiches, pois carré,...) que vous retrouverez aussi chez Dounia, épicerie du monde (Gaillac, photo ci-dessous, présente aussi sur notre marché).



Enfin, vous pouvez aller directement à la ferme ou au caveau. Le domaine de Bonnefil à Lagrave, producteur de vin de Gaillac, vous propose différentes formules d'accueil. Le magasin est ouvert tous les jours pour la dégustation et vente de bouteilles. Mais il propose

aussi des visites de vignes suivies de dégustation de vins autour d'une petite assiette. Vous trouverez quelques unes de ses bouteilles à la Cave de Rivières!

Si vous cherchez un producteur de notre marché, n'hésitez pas à en faire la demande à la mairie.

Article rédigé par la commission communication

La nouveauté, c'est l'ouverture à deux minutes du bourg de Rivières d'un drive fermier!

Le principe est simple: commander vos produits à plusieurs producteurs locaux sur internet (www.drive-fermier.fr) avant le mercredi soir tranquillement de chez vous et réceptionnez votre commande le vendredi ou le samedi à un point de retrait!

Trois points de retrait se sont installés dans le Tarn, dont les Vergers du Bosquet à Tessonnières (Sénouillac)!

Sur le drive, vous retrouverez par exemple les produits de Jackie Vernhères de la Métairie Neuve (foie gras, magret de canards, confits, etc...) et la viande de la ferme de Cassar, tous deux présents chaque année sur notre marché...

Les Vergers du Bosquet magasin et retrait du Drive



Pause Tarnaise

acteurs économiques

L'ensemble des acteurs économiques liés au tourisme de notre commune ont réalisé une bonne saison estivale.

Les conditions climatiques meilleures que l'an dernier, et les manifestations organisées sur notre département, comme la 77^{ème} édition de la semaine fédérale de cyclotourisme ont permis à tous nos logeurs de faire le plein de vacanciers.

Du côté du Golf club d' Aiguelèze , toujours en mouvement, comme on peut le constater sur site avec ses travaux de terrassement, son directeur M. Philippe Truquet et son équipe dynamique améliorent en permanence qualité de l'accueil et du parcours

Le seul point négatif de cette fin de saison est la fermeture du parc de jeux gonflables, Alex the Kid.



L'ensemble des membres de la Pause Tarnaise œuvrent dès à présent pour la saison 2016!

Festival baignade interdite

acteurs économiques

La quatrième édition de l'étonnant festival "**baignade interdite**" a eu lieu mi-septembre et une fois encore le pari de faire revivre un lieu singulier, pendant 48h, avec des propositions tout autant artistiques que surprenantes, a été atteint.

Malgré une météo pour le moins capricieuse, le public s'est déplacé en masse, et parfois de très loin, le temps de deux soirées et une journée, pour investir l'ancienne piscine d'Aiguelèze, mais aussi, et c'est nouveau, d'autres lieux tels que le port, le forum ou les berges du Tarn.



Pas moins de cinq concerts gratuits et des tarifs très abordables ont permis de faire découvrir des artistes inspirés dans ces lieux inspirants.

Tous, musiciens et spectateurs, ont été surpris et charmés par l'originalité des sites, des musiques proposées, par l'éclairage magnifique, l'accueil simple et chaleureux, les repas savoureux (cochon de lait rôti) et le bar convivial.

Parmi les temps forts du festival nous pouvons citer :

- le guitariste Noël Akchote sur le port au soleil couchant
- l'ensemble classique Minisym le vendredi soir
- les colombiens de Los Piranas et leur Cumbia déjantée
- le duo Streifenjunko et le solo de Vair Vona dans le forum

Mais chacun a eu ses coups de cœur !



Toute l'équipe organisatrice tient particulièrement à remercier : la mairie de Rivières pour son indéfectible soutien, les services techniques pour leur disponibilité et efficacité, les hébergeurs privés et professionnels (le Camping des Pommiers, le Domaine du Green, le Domaine du Cèdre), le golf et le port d'Aiguelèze, ainsi que tous les habitants d'Aiguelèze pour leur bienveillance.

Pour plus d'infos, photos etc.... n'hésitez pas à aller sur www.baignadeinterdite.fr

SIAEP

Vie pratique et vivre ensemble

A Rivières, le Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable du Gaillacois est entré dans la phase spectaculaire de la construction de la nouvelle usine. Les premiers coups de pelle ont été donnés au printemps puis c'est l'entreprise Vigier qui a pris le relais pour bâtir l'enveloppe en béton. Les travaux de génie civil seront achevés au printemps.

Les premiers essais sont concluants : l'étanchéité des bassins situés en sous-sol est globalement bonne, seuls quelques défauts ponctuels dus au phénomène de retrait du béton sont apparus, ce qui permet d'envisager la suite avec confiance.



La qualité de la réalisation est directement visible quand les murs sont décoffrés : un béton particulièrement lisse et homogène, des retouches limitées et toujours faites avec application.

Dans le même temps, les activités courantes se poursuivent : fuites (en baisse), extensions et renouvellement de canalisations, ... Le programme de suppression des branchements en plomb prend fin (il ne reste qu'une cinquantaine de branchements à reprendre en 2016), celui des canalisations contenant de l'amiante se poursuit : dans les deux cas, il s'agit de mesures préventives, la population n'ayant jamais été exposée à un quelconque risque.

La modernisation du réseau se poursuit : la mise en service d'un réservoir de 1000 m³ sur la commune de Florentin sécurisera considérablement l'alimentation de Marssac.

Sur l'autre rive, le syndicat a accompagné les travaux de rénovation des centres anciens de Cestayrols et de Castelnau de Lévis en remplaçant ou prolongeant le réseau existant.

Le comité syndical réuni le 2 décembre prochain décidera des tarifs 2016 (travaux et abonnement) et 2017 (prix de l'eau). L'augmentation sera définie en fonction des besoins de financement de la nouvelle usine.

Le SIAEPG c'est aujourd'hui 16 agents et 54 délégués pleinement engagés dans le service public de l'eau sur notre territoire. La gestion directe est l'assurance que chaque euro versé concourt directement et exclusivement à l'alimentation de chaque abonné en eau potable de qualité.

Article rédigé par le SIAEP



Un préfet, deux sénateurs, deux vice-présidents du conseil départemental, la plupart des maires des 27 communes du syndicat, le directeur de l'Agence de l'eau... La productivité de la pose d'une première pierre n'était sans doute pas des plus élevées, mais la nouvelle usine d'eau potable mise sur le débit de traitement (15 600 m³/jour) et la qualité de l'eau en sortie.

François Vergnes, le président du SIAEP Gaillacois, après le tour du chantier, a tenu à mettre en valeur les ouvriers qui depuis mars, travaillent vite, bien et propre, ainsi que les chefs d'entreprise qui assurent la maîtrise d'œuvre de ce chantier de 12,5 millions d'euros, qui devrait assurer un approvisionnement satisfaisant pour quelques décennies. Actuellement, le réseau de distribution du SIAEP Gaillacois (service public) dessert 11 000 abonnés sur 800 km de canalisations, mais le potentiel de peuplement est important et nécessitait un outil dimensionné.

Dimensionnée pour l'avenir

La nouvelle usine, dont la réserve (5 000 m³) a été réalisée au premier étage en un mois et demi par l'entreprise Vigier, comprendra deux autres étages de traitement de l'eau. Celui-ci se fera en 8 étapes, de la pré-ozonisation à la désinfection par chlore gazeux, en passant — entre autres — par la filtration sur sable, sur charbon actif et ultraviolet...

Extrait de la Dépêche du 10 juillet 2015. En savoir plus sur <http://www.ladepeche.fr/article/2015/07/10/2141198-bientot-une-nouvelle-usine-d-eau-potable.html#WUWzkJKLZOQZtMRw.99>

Comité des fêtes

Associations



Le comité des fêtes de Rivières, comme de coutume, organise un repas spectacle et bal de la **SAINT-VALENTIN** dans la salle des fêtes de RIVIERES le **Samedi 13 février 2016 à partir de 19H30 au prix de 25€.**

Avec LOEITIA et DANIEL "MUSICALL" Années 50 aux années 70!

Deux chanteurs et 4 danseuses.

Pour avoir une idée aller sur site www.loetitiaetdanielfontleurmusicall.com

Emotion, humour et échange devant un succulent repas.

Les membres du comité des fêtes vous souhaitent nombreux pour ce moment de convivialité.



Gym de Rivières

Associations

Comme chaque année à la mi-septembre, la Gym de Rivières a fait sa rentrée. Elle vous propose:

- le lundi de 20h30 à 21h30 à la salle des fêtes, gym d'entretien et renforcement musculaire
- le mardi à la salle de réunion, de 14h à 15h Pilates et de 15h à 16h Yoga
- le mercredi à la salle des fêtes, de 20h30 à 21h30, gym, cardio, STEP et Pilates
- le vendredi à la salle de réunion, de 13h30 à 14h30, Pilates

Pour tout renseignement, contacter: Mme Dalens 05 63 81 29 16 ou Mme Bailly 05 63 41 79 49 ou Mme Maignal 05 63 41 72 24 ou Mme Bardy 05 63 41 79 43.

Tableau des associations Riviéroises

Associations

ASSOCIATIONS	PRESIDENT(E) ou REPRESENTANTE
APE (Association des Parents d'Élèves)	CORGNE Anne-Hélène
PETANQUE RIVIEROISE	VIALA Guy
AMICALE BOULISTE DE RIVIERES	FERNANDEZ Danielle
CHASSE	M. FRAYSSE Michel
MONDAY JAZZ BAND	PETIT Gilbert
JEUX DE CARTES (Tard)	M. FRAYSSE Michel
RANDONNEES	
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE RIVIERES	BAILLY Françoise
GYMNASTIQUE DE RIVIERES	BARDY Monique
PILATE/YOGA (Club de Gymnastique)	
Culb des Aînés	FABRE Raymond

ASSOCIATIONS	PRESIDENT(E) ou REPRESENTANTE
THEATRE DE L'ELLIPSE	FREZOULS Christian
YOGA "YOUPI YOGA"	TOULERON Hélène
AMAP DE RIVIERES	PATINIER Josiane
CLSH (Centre de Loisirs)	BUSQUETS Marie-Pascale
FOOT MRSRDT (Marsac Rivières Sénouillac Rives du Tam)	M. ENGUILBERT
COMITE DES FETES	LAYROLLES Jean-Marc
ARA (Association des Résidents d'Aigueléze)	PUJOL Jacques
COLLECTIF ANTENNES - RELAIS DE RIVIERES	Daniel GIESSNER
ASSOCIATION SUAN THAI	Patrick PATINIER
LA PAUSE TARNAISE	M. DEMULES Pierre
ASSOCIATION AGIR (Association Garantissant les Intérêts des Riviérois)	PENIGAUD Bernard
* = FOYER RURAL (Présidente : Mme FRITSCH Sophie - 06 60 23 27 92 - ch)	
Association Repas Services de Lisle sur Tam : Mme LOVATEL Fabienne 0	
Aide à Domicile en Milieu Rural : ADMR de GAILLAC 05.63.41.13.72	

Portrait de Magali Laroudie

Vie pratique et vivre ensemble

"J'ai fait une maîtrise de LEA/Droit (Langues étrangères Appliquées) à Paris, puis j'ai été admise sur concours à l'École supérieure de traducteurs et d'interprètes (ESIT) pour approfondir ma formation et me spécialiser en traduction éditoriale, technique et économique.

Je traduis principalement de l'anglais, mais aussi à partir de l'espagnol et de l'italien. La déontologie veut que nous ne traduisions que vers notre langue maternelle, cependant nous sommes entraînés à travailler vers notre deuxième langue et je fais régulièrement des traductions en anglais britannique et américain.

Avec mon mari, nous avons eu envie de quitter Paris, d'avoir de l'espace, un mode de vie plus tranquille et adapté à la vie de famille et à notre bourse. Nous avons débarqué à Toulouse en 2008 jusqu'à ce que notre appartement ne devienne de nouveau trop petit et nous nous sommes installés à Gaillac. L'opportunité de pouvoir acheter cette maison a fait que nous avons fait un dernier saut de puce pour atteindre Rivières.

Après mes études, en 2008 j'ai commencé par travailler dans une agence de traduction, en tant que salariée. Je suis maintenant à mon compte et plus libre dans le choix de mes missions et dans l'organisation de mes journées, même si c'est souvent la course.

J'ai traduit plusieurs livres pour les éditions Marabout (Hachette) sur différents sujets plutôt généralistes ou de vulgarisation scientifique.

Quand je traduis d'anglais en français, il faut généralement prévoir

un coefficient de 1,3 de foisonnement : le français est prolixe...

Je traduis également pour une société de production de films documentaires toulousaine, pour un théâtre parisien et pour une compagnie de théâtre toulousaine : il s'agit en général de la présentation de la démarche de l'auteur afin de présenter le film ou la pièce à des diffuseurs, c'est à la fois valorisant et responsabilisant : ce texte est le premier contact qui doit « séduire » l'acheteur.



Je travaille également pour le Ministère des Affaires Etrangères de Nouvelle Zélande : je traduis des papiers administratifs pour des étrangers vivant là-bas ou des nationaux demandant des visas pour venir en France. Il y a parfois aussi des publications à destinations des touristes francophones, par exemple pour la protection de la faune et de la flore locale, les coutumes nationales (notamment maories).

J'aime beaucoup la traduction technique, j'ai eu l'occasion de m'occuper de manuels d'utilisation de machines de découpe au laser, machines avec pièces hydrauliques, turbines à eaux. Pour ces notices, j'utilise un ou plusieurs logiciels de traduction assistée par ordinateur (TAO) qui permettent d'harmoniser la traduction des termes spécifiques. Cependant, certaines missions sont plus porteuses de sens : j'ai effectué un stage au sein du Programme Alimentaire Mondial de l'ONU, j'ai travaillé pour les organisations International Alert et Solidarités International, entre autres.

La facturation se fait au caractère, au mot, à la page ou au forfait, selon les préférences des clients et la simplicité. En moyenne, pour qu'un travail soit bien fait, je dois produire 2000 mots relus par jour. Ce chiffre varie évidemment en fonction de la difficulté du domaine et de mon entraînement.

J'aime beaucoup ce travail : c'est très diversifié, je découvre et j'apprends plein de choses !

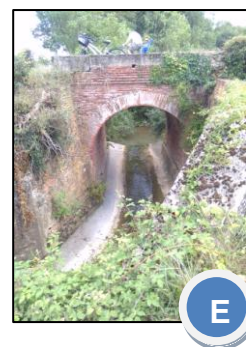
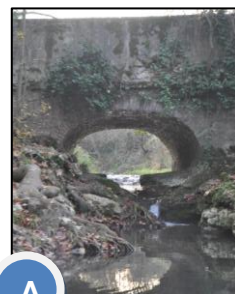
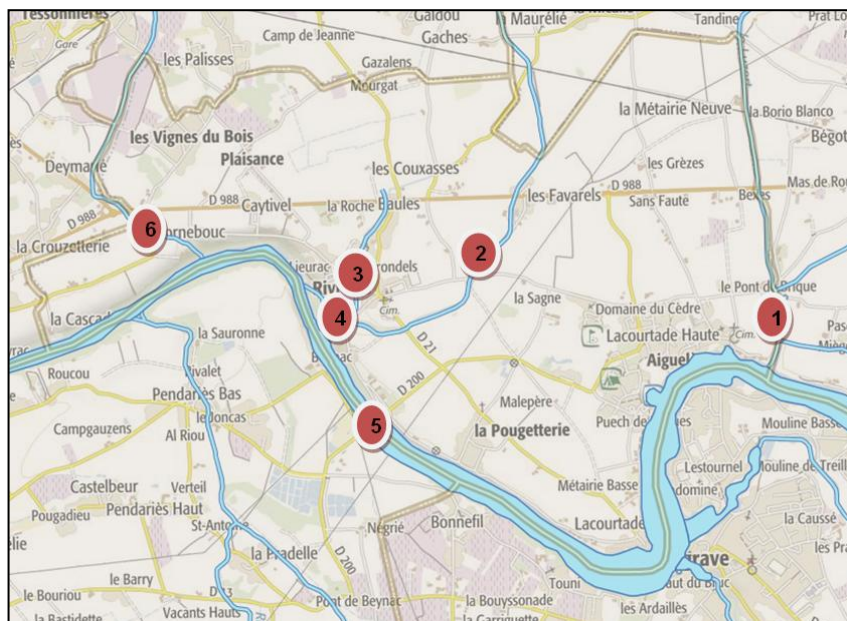
J'habite à Rivières depuis 2 ans et demi. J'ai quatre enfants entre 2 et 9 ans. Comme mon mari travaille tous les jours à Toulouse, dans la journée je suis le rythme scolaire de mes enfants : il me reste peu d'heures pour le travail. Les traductions, je les fais souvent la nuit, quand tout le monde dort !

Quand les enfants seront plus grands, je pourrai trouver des missions qui demandent plus de disponibilité ; j'ai plein d'idées en réserve !"

Propos recueillis par Hélène Commenge

Jeu de décembre au fil de l'eau à Rivières!

jeux



La commune de Rivières porte bien son nom, elle est riche de cours d'eau ! Elle est traversée et limitée par..

- **Le Tarn** est le confluent de 148 affluents : 137 ruisseaux et 11 rivières. Cette rivière coule sur 380,2 km pour se jeter dans la Garonne.
- De 12,8 km de longueur, le **Ruisseau de Vieulac** prend sa source à Castanet sous le nom de Ruisseau de la Caude et se jette dans le Tarn commune de Rivières..
- De 12,7 km de longueur, le **Lezert** prend sa source commune de Sainte-Croix et se jette dans le Tarn commune de Rivières.
- Ruisseau de la **Saudronne** (Tessonnière, Rivières)

Jeu: Où sont prises les photos?

1: 2: 3: 4: 5: 6:

Vœux du conseil municipal

message

Que ces derniers instants de 2015 soient remplis de douceur et de bonheur, nous vous souhaitons à tous de joyeuses fêtes!

Retrouver vos infos sur le site de la mairie: www.mairie-rivieres.com

